

NOTICE EXPLICATIVE

Base de données communale sur les risques naturels en Lozère

CONSULTATION

La base de données communale est consultable au travers de l'application CARTELIE, à l'adresse internet suivante :

(ou à partir du site internet des services de l'Etat dans la rubrique "Risques naturels et technologiques majeurs").

Présentée sous une forme cartographique, il suffit pour obtenir l'accès aux données communales de :

- 1- rechercher une commune à l'aide du menu déroulant ;



- 2- sélectionner l'outil "interrogation" pour cliquer à l'intérieur du périmètre d'une commune ;



- 3- consulter les données de la fiche communale qui s'affichent dans une nouvelle fenêtre.

CONTRIBUTION DES COMMUNES

Les différents éléments, composant la fiche communale, sont organisés sous la forme de tableaux. Chaque tableau constitue un thème, dont certaines rubriques ont déjà été pré-remplies en fonction de l'état actuel de nos connaissances.

Les communes sont chargées nous transmettre les éléments nécessaires pour compléter ces tableaux, en ce qui concerne les événements locaux, les actions d'information de la population, la situation des repères de crue, la réalisation de travaux de réduction des risques, etc... (voir annexe fiche communale)

TRANSMISSION

Ces informations supplémentaires, à intégrer dans la base, sont à transmettre à la direction départementale des territoires, par :

- courrier électronique à cette adresse : ddt-srec-pr@lozere.gouv.fr
- courrier postal à cette adresse :
Direction départementale des territoires
SREC / PR
4 avenue de la gare
BP 132 - 48005 Mende Cedex